

GRÈVE DANS LES PRISONS

Visite d'enfants : comment leur expliquer ?

Ce sont des enfants. Ils vont dire bonjour à leur papa ou leur maman en prison. Pendant les grèves, c'est difficile à vivre. Pour les deux.

• Albert JALLET

« Vous savez, c'est compliqué d'expliquer à un enfant qu'il ne peut pas rencontrer son papa ou sa maman qu'il ne voit déjà qu'une ou deux fois par mois. C'est compliqué de lui expliquer pourquoi il y a une grève, c'est compliqué de lui expliquer le rapport de force entre adultes et pourquoi il ne pourra pas rentrer dans la prison. » Stefania Perrini est la directrice de l'ASBL Relais Enfant-Parent. Une association qui est là pour favoriser le maintien de la relation entre l'enfant et le parent détenu.

Quand grève des gardiens il y a, les visites trinquent. Et les enfants aussi. « C'est difficile d'annoncer à la famille, à l'enfant que ce ne sera pas possible de voir le parent détenu. Parfois, c'est le matin même. »

Des moments trop peu nombreux

Or, ces moments privilégiés ne sont pas nombreux : « Cela dépend d'un établissement à l'autre. C'est une fois 1 h 30 par mois, parfois deux, parfois plus mais c'est rare. C'est dire si ces rencontres sont attendues. » Et que la déception est à la hau-



teur de l'attente.

« Nous ne sommes pas là pour juger les gardiens, le politique ou qui que ce soit. Les gardiens nous aiment bien, connaissent les enfants, nous avons une relation cordiale mais quand il y a grève, c'est quand même les enfants qui sont déstabilisés. Quand une ou deux visites sont annulées comme c'est le cas, certains détenus ne voient plus leur enfant pendant deux mois. Si le détenu accepte sa condamnation, ce n'est pas à l'enfant à payer. »

De rappeler que, souvent, les intervenants de l'ASBL ont affaire à une population défavorisée où l'on cumule les échecs. Pas besoin d'en rajouter.

« Déjà mettre sur pied les visites n'est pas évident et peut prendre

VITE DIT

1 400 C'est le nombre d'enfants suivis par l'ASBL qui s'occupe des trois prisons bruxelloises, et celles de Lantin, Andenne, Iltre, Jamioux, Namur et des ailes féminines. Cela concerne 800 détenus, et autant de visites tous les mois.

L'histoire du soir « En Grande-Bretagne, les détenus peuvent téléphoner à leurs petits enfants le soir pour leur dire tout simplement bonsoir et leur raconter une histoire. On n'y est pas encore en Belgique », explique Stefania Perrini

Cadeaux « Lors des fêtes,

comme la Saint-Nicolas, les anniversaires, on organise des petites fêtes. Et si le détenu n'a pas les moyens, on lui fournit un cadeau pour qu'il puisse l'offrir. Cela reste de beaux souvenirs. »

Pression de l'été On le sait, les grèves et le beau temps ne font pas bon ménage comme le confirme ce directeur : « Les détenus ne peuvent pas s'aérer au préau et n'ont pas de visite. » Et comme l'explique encore Stefania Perrini, « pendant les vacances, contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y a moins de visites des enfants. » Ce qui n'arrange rien.

du temps. Il faut parfois convaincre la famille à l'extérieur, parfois le père et la mère ne s'entendent plus, parfois les enfants sont placés. Nous sommes là pour arranger les choses, pour préparer les dossiers, pour préparer aussi psychologiquement les enfants. Comme, par exemple, pour la première visite qui génère beaucoup de stress chez l'enfant. »

Une fois que le processus est lancé, l'interrompre est minant pour toutes les parties. « Qu'ils soient petits ou adolescents, il faut absolument éviter le symptôme d'abandon. »

Cela réduit les risques de récidive

Stefania Perrini ajoute : « Même pour la détention préventive, c'est important, les premières semaines sont les pires. L'enfant est fragile, sensible et il peut très vite décrocher, à l'école entre autres. »

Si ces visites sont importantes pour les enfants, elles le sont aussi pour la personne détenue. « Un détenu perd son identité en prison, c'est grâce à son identité parentale qu'il tient bon. C'est prouvé, le taux de récidive chez un parent détenu qui garde le contact avec son ou ses enfants est moins élevé. C'est donc important pour lui mais aussi pour la société. »

L'enjeu de la visite des enfants en prison est dès lors crucial. Et pas uniquement pour les intéressés.

Mais cette ASBL, comme beaucoup d'autres, tire le diable par la queue, et manque cruellement de moyens. Un discours déjà entendu, non ? ■

SNCB

Grèves du rail : un dernier état des lieux

La SNCB prévoit qu'un train sur trois roulera ce vendredi, au premier jour d'une grève de 48 heures organisée par le syndicat socialiste CGSP.

L'action de grève commençait hier soir dès 22 heures à la SNCB. Pour la première fois, la loi sur le service minimum sera en application. Ce sont les grandes lignes (IC) qui sont privilégiées. Les 8 liaisons IC qui devraient subir peu ou pas de perturbations sont les relations Ostende-Bruxelles-Eupen, Charleroi-Bruxelles-Anvers-Essen, Bruxelles-Namur-Luxembourg, Tournai-Namur, Tongres-Hasselt-



Pour la première fois, la loi sur le service minimum sera en application. Trois Thalys Bruxelles - Paris seront supprimés vendredi et un samedi.

Bruxelles-Gand, Ostende-Courtrai-Brussels Airport, Gand-Brussels Airport-Landen et Bruxelles-Anvers-Amsterdam.

À l'inverse, 9 liaisons IC ne cir-

culeront pas : Mons-Brussels Airport-Tournai, Anvers-Louvain, Gand-Bruxelles-Welkenraedt, Brussels Airport-Gembloux, Brussels Airport-

Bruges, Etterbeek-Brussels Airport, Gand-Anvers, Turnhout-Anvers et Anvers-Bruxelles. Les autres relations IC devraient circuler de manière irrégulière.

Pas de train P

Les trains P ne devraient pas circuler et on attend des trains L et S uniquement en heure de pointe.

Les points d'arrêt suivants ne seront pas du tout desservis vendredi : Amay, Ampsin, Bas-Oha, Buda, Aarsele, Callenelle, Chapelle-Dieu, Château-de-Seilles, Engis, Familleureux, Flémalle-Grande, Ham-sur-Sambre, Harchies, Haute-Flône, Jemeppe-sur-Meuse, Leman, Marche-les-Dames, Marche-lez-Écaussinnes, Masnuy-Saint-Pierre, Maubray, Mazy, Namèche, Neufvilles, Ougrée, Pont-de-Seraing, Scлагneaux, Sclessin, Seraing et Ville-Pommerœul.

Il est également déconseillé de rejoindre ou de voyager vers les gares ou points d'arrêts suivants : Acren, Antoing, Aye, Beignée, Berzée, Beuzet, Biesert-Awans, Blamont, Bleton, Bleret, Bracquignies, Brugelette, Buizingen, Cambron-Casteau, Chapois, Cour-sur-Heure, Erbisoeul, Ernage, Fexhe, Florenville, Forest-Midi, Forrière, Franchimont, Ghlin, Grupont, Haversin, Havré, Hennuyères, Hergenrath, Houaing, Jamioux, Jusleville, Leignon, Lembeek, Lens, Lessines, Loncée, Lot, Maffle, Mevergnies-Attre, Momalle, Mont-Saint-Guibert, Nimy, Obourg, Papignies, Pépinster-Cité, Péruwelz, Poix-Saint-Hubert, Pry, Rebaix, Remicourt, Rhisnes, Ruisbroek, Saint-Denis-Bovesse, Spa, Spa-Géronstère, Theux, Thieu, Tubize et Voroux. ■